

Débat spécial

[Français]

Nos commandants et notre personnel sont des professionnels compétents qui jouissent de l'entière confiance du gouvernement. Ils sauront déterminer s'il convient de recourir ou non à la force dans le contexte des règles d'engagement applicables à cette mission. Le gouvernement croit que nos militaires s'acquitteront impeccablement de leur tâche pour que l'aide humanitaire soit distribuée à la population somalienne affamée.

[Traduction]

D'aucuns diront sûrement que notre participation à cette opération traduit la complicité du Canada à une initiative américaine. Je fais remarquer que cet argument passe sous silence plusieurs aspects importants: premièrement, plus de 30 pays participent à l'opération, car outre les États-Unis, la France, la Belgique et l'Italie envoient des troupes. Plus intéressant encore, des pays tels que l'Éthiopie, le Maroc, le Nigéria, le Sénégal, le Yémen et le Zimbabwe, pour n'en nommer que quelques-uns, contribueront d'une façon ou d'une autre à cette opération.

Deuxièmement, et peut-être plus important encore, il s'agit d'une opération de l'ONU, c'est-à-dire qu'elle est placée sous l'égide de l'ONU et d'une commission spéciale composée de membres du Conseil de sécurité de l'ONU, c'est-à-dire de représentants d'au moins une douzaine de pays différents. Le secrétaire général, par l'entremise du personnel de liaison, présentera périodiquement des rapports au Conseil de sécurité sur l'évolution de l'opération, en grande partie comme l'aurait fait un commandement militaire des Nations Unies qui devait initialement être mis en place. Le secrétaire général a aussi été chargé d'établir un fonds pour financer l'opération.

Le fait que les États-Unis aient accepté de s'en remettre à l'ONU pour exercer leur puissance dans une opération de ce genre devrait être accueilli avec satisfaction. Depuis des années, les puissances intermédiaires, dont le Canada, cherchent à engager les États-Unis justement dans des projets multilatéraux de ce genre.

Nous avons durement appris que la fin de la guerre froide ne garantissait pas automatiquement la stabilité et la paix mondiales. Cependant, au moment où nous nous apprêtons à nous attaquer à la nouvelle série de problèmes en matière de sécurité, nous devrions nous réjouir de pouvoir faire appel à la compétence et aux ressources d'un pays comme les États-Unis.

• (1950)

La situation qu'affrontent les Somaliens n'est ni simple ni statique. La communauté internationale cherche depuis longtemps une solution à la guerre et à la famine qui ravagent ce pays. De toute évidence, les mesures proposées par l'ONU l'été dernier ne suffisent pas. La situation s'est encore détériorée et elle ne peut qu'empirer. Par conséquent, une intervention plus énergique s'impose absolument.

L'ONU devra surmonter les défis que suppose l'émergence d'un nouveau monde plus complexe. Pour cette raison, les membres de l'ONU ont à nouveau conçu une méthode innovatrice pour régler les conflits et soulager les souffrances humaines.

En résumé, pourquoi le Canada intervient-il en Somalie? Parce l'héritage que nous avons reçu en tant que nation multiculturelle et société bienveillante nous interdit de fermer les yeux sur la tragédie humaine, où qu'elle se produise. En outre, en tant que membre fondateur des Nations Unies, notre pays a une responsabilité unique, celle d'appuyer les Nations Unies à ce moment critique de l'histoire de l'organisation.

C'est pourquoi le Canada appuie cette initiative pas seulement par des mots, mais par une action concrète. Nos objectifs sont clairs et simples. Nous irons en Somalie avec d'autres membres des Nations Unies afin d'établir le climat sûr nécessaire pour acheminer les secours humanitaires et ouvrir la voie par la suite à une mission de maintien de la paix.

En ce qui concerne le personnel et l'équipement, nous sommes prêts. Nous menons actuellement des consultations avec d'autres États membres des Nations Unies et, alors même que je parle, des efforts conjoints de planification sont en cours. Je suis convaincue comme tous les Canadiens, je crois, que c'est une juste cause et j'ai foi dans les compétences des Forces canadiennes. Par conséquent, j'espère sincèrement que tous les députés voteront en faveur de la principale motion et seconderont les efforts du Canada pour faire renaître l'espoir en Somalie.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, je ne prendrai que la moitié des 20 minutes allouées à mon Parti que je partagerai avec mon collègue de Northumberland. Je vous saurais gré, monsieur le Président, de me faire signe à l'expiration de mon temps de parole.

Je voulais dire, comme mon collègue de Winnipeg-Sud-Centre l'a fait, que nous appuyons la motion ainsi que l'amendement demandant que ce soit là un plan à long terme et non une solution à court terme. Il a fort bien expliqué pourquoi cette initiative était nécessaire et